

ANNE BERNET

RADEGONDE

ÉPOUSE DE CLOTAIRE I^{ER}



HISTOIRE
DES
REINES
DE
FRANCE

Pygmalion

Extrait de la publication

R

HISTOIRE
DES
REINES
DE
FRANCE

Dans l'histoire de la France, les femmes, et avant tout les reines, ont souvent régné sur le cœur et l'esprit de leur peuple, bien qu'elles n'aient pas toujours exercé le pouvoir. Pendant quinze siècles, certaines ont joué un rôle prépondérant en se montrant plus lucides, plus préoccupées du bonheur de leurs sujets, sinon plus attentives au rayonnement de la monarchie. Si les rois ont fait la France, on peut dire que les reines l'ont sans doute aimée davantage.



Collection particulière de l'auteur

ANNE BERNET

Historienne, journaliste, collaborant à de nombreuses revues, auteur d'une vingtaine d'ouvrages historiques (*Clotilde* chez Pygmalion) souvent récompensés et traduits dans une dizaine de langues, Anne Bernet est notamment spécialiste de l'Église primitive et des temps barbares.

RADEGONDE

Rescapée, en 531, d'un massacre où les Francs ont anéanti sa famille, Radegonde n'a que onze ans lorsque Clotaire I^{er}, déjà marié quatre fois, décide d'en faire son épouse. Elle use de sa beauté, de sa culture et de son intelligence pour exercer une influence sur cet homme cruel qui lui fait horreur. Mais, bouleversée après qu'il eut assassiné son frère, elle décide de mettre un terme à sa vie conjugale et se retire dans le monastère de Sainte-Croix, à Poitiers, où elle prend le voile. Tissant un vaste réseau diplomatique, elle en fait vite un centre de rayonnement intellectuel et spirituel européen. Par sa vie religieuse exemplaire, elle recueille l'admiration de ses contemporains qui lui donnent le titre de *Mère de la patrie*. Elle demeure comme l'une des plus grandes souveraines de France.

Pygmalion

*Histoire
des Reines de France*

RADEGONDE

Épouse de Clotaire I^{er}

MÊME AUTEUR

- Les grandes heures de la Chouannerie*, Perrin, 1993.
Bernadette Soubirous, Perrin. 1994. Presses Pocket, 1995.
Traduit en italien.
Clovis et le baptême de la France, Clovis, 1995.
Madame de Sévigné, Perrin. 1996. Prix Gabrielle d'Estrées 1997.
Saint Martin, l'apôtre des Gaules, Clovis, 1996.
Les Navires de Pierre. La route d'Avallon, tome 1. Roman pour adolescents. Clovis, 1996.
Enquête sur les Anges, Perrin, 1997. Traduit en allemand et en portugais.
Le Fléau de Dieu. La route d'Avallon, tome 2, Clovis, 1997.
Mémoires de Ponce Pilate, Plon, 1998. Prix de l'Académie de Bretagne 1999. Traduit en allemand, portugais, espagnol, grec, russe, lituanien. Presses Pocket, 2000.
Saint Ambroise, Clovis, 1999.
Histoire générale de la Chouannerie, Perrin. 2000. Grand prix catholique de littérature 2001.
Brutus, Perrin, 2001. Traduit en russe.
La geste chouanne de Monsieur de La Varende, Association Présence de La Varende, 2001.
La vie cachée de Catherine Labouré, Perrin, 2001.
Les Gladiateurs, Perrin, 2002. Traduit en italien et en estonien.
Saint Jérôme, Clovis, 2002. Prix Renaissance 2003.
Les Chrétiens dans l'Empire romain, Perrin, 2003.
Saint Grégoire le Grand, Clovis, 2004.
Jérôme Lejeune, Presses de la Renaissance, 2004.
Charette, Perrin, 2005.
Clotilde, Pygmalion, 2006.
Le carrefour de la Belle Étoile, Antée, 2006.
Les chrétientés d'Afrique, Éditions de Paris, 2007.

Prix Saint-Louis 1999 pour l'ensemble de son œuvre.

ANNE BERNET

*Histoire
des Reines de France*

RADEGONDE

Épouse de Clotaire I^{er}



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2007 Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-0042-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

I

LA PRINCESSE DE THURINGE

LE toit du palais s'effondra d'un coup, dans un bruit qui, quelques secondes, couvrit même le ronflement des flammes en train de dévorer les bâtiments en bois ouvragé de la résidence royale. Des cris de dépit s'élevèrent parmi les pillards qui n'avaient pas eu le temps d'arracher des murs tous les ornements d'or ou de bronze dorés qui les décoraient.

La prise de la citadelle de Scithingi¹ avait été trop rapide, trop facile, car les Thuringiens ne s'étaient pas défendu, ou presque. Rien d'étonnant à cela : ils demeuraient sous le coup de la défaite essuyée quelques jours auparavant près de Runnibergun, qui les avait contraints à fuir, les glaives francs dans les reins, et, remontant le cours méandreux de l'Unstrut, à se réfugier dans cette place forte qui n'avait pas résisté longtemps à la fureur des assaillants. Peut-être parce que le gros de l'armée et les troupes d'élite n'avaient fait qu'y passer, le temps d'en enlever afin de les conduire en lieu sûr la reine Amalaberge et ses enfants. Quant au roi Hermenefrid, resté à la tête de ses guerriers, il s'était gardé de s'enfermer dans ce piège. S'il conservait une chance de vaincre, il la jouerait en rase campagne, là où sa cavalerie,

1. Burg-Scheidungen.

RADEGONDE

l'une des meilleures du monde, et ses archers, pouvaient espérer triompher des Francs.

À ses yeux, Scithingi, inévitablement sacrifié, ne comptait déjà plus, et pas davantage ceux qu'il y avait abandonnés. Les temps étaient durs et l'impérieuse nécessité de survivre lui interdisait de s'apitoyer sur le sort des plus malchanceux.

Voilà comment, en cette fin de l'été 531, la cité thuringienne était aux mains des Francs et flambait, car les vainqueurs savaient avoir la rancune tenace.

Le contentieux qui opposait les Francs aux Thuringiens était ancien, atavique, et compliqué par des affaires familiales propres à l'envenimer de génération en génération.

L'histoire commençait, mal, en 456, dans la ville de Tournai en Belgique, modeste capitale des Francs Saliens.

Depuis la terrible invasion qui, en décembre 405, avait vu déferler sur l'empire d'Occident près d'un million de Barbares dévastant tout sur leur passage, Rome avait dû apprendre, pragmatique, à gérer le désastre. Cela signifiait sacrifier ce que l'on ne pouvait plus défendre. Au mieux, s'entendre avec l'envahisseur afin de conserver, sur les territoires occupés, une autorité nominale ; parfois même, parvenir à l'exercer tout de bon quand les nouveaux arrivants, désireux de se civiliser, acceptaient de coopérer avec ce qui restait de l'administration impériale.

Dans ce qui avait été la Belgique Seconde, la situation avait plutôt mieux évolué qu'ailleurs. Sans doute parce que les Francs Saliens récemment installés en maîtres dans la province n'étaient plus, et d'assez longue date, des sauvages de l'espèce de ceux qui avaient mis l'Occident à feu et à sang.

Cela faisait un bon siècle que ce peuple, à l'origine non pas une nation mais une ligue militaire, comme il s'en formait occasionnellement dans le monde germanique afin d'offrir aux jeunes gens l'occasion de faire leurs premières armes, de montrer leur bravoure et de s'enrichir grâce aux parts de butin, était entré dans le cercle des alliés de Rome. Contraint et forcé après que le César Constance Chlore, qui gouvernait les Gaules, las des déprédations répétées que provoquaient chaque été les raids des Francs et de leurs concurrents alamans sur l'Alsace, puis bien

LA PRINCESSE DE THURINGE

au-delà tandis qu'ils s'enhardissaient, les eut défaits et écrasés définitivement. Victorieux, Constance s'était montré magnanime. Contrairement à l'usage romain, d'ordinaire impitoyable envers les prisonniers de guerre, les vaincus ne seraient pas massacrés sur-le-champ, ni livrés aux bêtes dans les amphithéâtres¹, ni réduits en esclavage, ni contraints de devenir gladiateurs. À condition de s'établir en Batavie², province qui avait besoin d'être défendue contre d'autres Barbares, et cultivée. Le statut de colons serait octroyé à ceux qui accepteraient le marché.

Juridiquement, le statut de colon n'était pas des plus plaisants, car il attachait sans retour les hommes et leur descendance à la terre, avec la double obligation de la faire fructifier en temps de paix, de la défendre en temps de guerre, mais à tout prendre, cela valait mieux que la mort immédiate, ou l'infamie irrémédiable de l'asservissement véritable. Les Saliens l'avaient compris et s'étaient soumis au sort que leur imposait Constance. Jusqu'en 406, où le déferlement de l'invasion les avait contraints à fuir et se replier vers la Belgique où le patrice Ætius les avait finalement autorisés à s'installer, non sans avoir dû, au préalable, contenir leurs ambitions expansionnistes en direction de la Somme. Chlodion, leur « roi », mot méprisant dans la bouche d'un Romain, mais qu'il fallait bien utiliser pour désigner les chefs de guerre élus des tribus germaniques fédérées à l'empire, obligé de restituer les villes d'Arras et de Cambrai, n'en avait pas voulu pour si peu au patrice. La preuve en était qu'en 451, le successeur de Chlodion, Mérovée, ne lui avait pas marchandé son appui lorsque les hordes hunniques d'Attila avaient surgi sur le Rhin, brûlé Metz, menacé Paris, assiégé Orléans, avant d'être finalement écrasées dans un combat de titans aux Champs Catalauniques, devant Châlons-sur-Marne.

Ni Ætius ni Mérovée n'avaient eu le loisir de jouir longtemps de cette victoire qui délivrait les Gaules du pire péril de leur histoire. Le Salien était mort prématurément en 453 ; le Romain

1. À l'exception des chefs qui périrent dans les arènes de Trèves et de Lyon.

2. Grosso modo les actuels Pays-Bas.

avait trouvé une fin absurde en septembre 454, assassiné par l'empereur Valentinien III qui le jalousait.

Là, disparu le puissant protecteur de son père, avaient commencé les ennuis du fils de Mérovée, Childéric.

Il avait en effet fallu toute l'influence du patrice, « le dernier des Romains », comme l'appelaient ses admirateurs, brillant diplomate, politique et militaire, pour imposer à la tête des Saliens un garçon si jeune qu'il n'avait jamais, tare irrémédiable, paru sur un champ de bataille ni dans les conseils. Au vrai, ce détail avait dû ancrer Ætius dans son choix, car il lui donnait barre sur un prince dont il s'était érigé le soutien et qui lui devrait son pouvoir. Mais il en avait irrité plus d'un à la petite cour de Tournai.

La royauté germanique, exercice d'une domination d'ordre militaire et sacrée, le roi étant l'élu des dieux guerriers du Walhalla qui lui dispensaient leur force et leur courage dans la bataille, n'était point, par nécessité, affaire d'hérédité. Pour les mener au combat et à la victoire, les hommes avaient besoin d'un chef adulte, au sommet de sa force physique et de son expérience stratégique. Dans un univers fondé sur la violence et le constant recours aux armes, les tribus ne pouvaient tolérer comme chefs des vieillards ou des enfants. Un roi germanique vieillissant, malade, blessé, devait disparaître avant que sa faiblesse se communiquât à tout son peuple. On l'y aidait si nécessaire. Quant à ses fils, s'ils n'étaient pas en âge de manier l'épée, ils n'avaient pas à prétendre aux honneurs qui avaient été ceux de leur père. L'usage réservait la couronne à un frère, un oncle ou un cousin de l'ancien roi, s'il lui en restait. Le droit de primogéniture n'existait pas ; il eût été trop dangereux pour la survie de ces peuples semi-nomades, prédateurs toujours en quête d'une fortune pillée sur le voisin.

Or, depuis qu'ils se sédentarisèrent, les Saliens, comme tous les autres Germains, voyaient les dangers de ce vieux système. Utile tant qu'il s'agissait de transmettre uniquement un commandement militaire, il devenait néfaste maintenant que le chef de guerre dominait des territoires stables, conquis au prix du sang, et qu'il avait tendance à regarder comme une propriété de

LA PRINCESSE DE THURINGE

famille, à ce titre transmissible à sa descendance. Mais sous quel prétexte prétendre conserver pour soi et ses enfants ce qui, toujours, avait été considéré comme le bien commun de tous les guerriers ?

Mérovée, pour y parvenir, avait usé des grands moyens. Négligeant la mémoire de Chlodion, il n'avait pas hésité à se proclamer né d'une engeance plus illustre : sa mère, un jour qu'elle se baignait dans l'océan, s'était unie à une divinité surgie des flots, mi-homme mi-monstre marin en lequel elle n'avait pas hésité à reconnaître Wotan en personne, le souverain maître du Walhalla. Cela faisait du roi salien non plus simplement l' élu des dieux mais un être de leur race, un Ase. Incontestablement et définitivement très au-dessus du commun.

Les Francs, s'ils n'avaient pas cru à cette fable¹, l'avaient colportée, parce que Mérovée était un grand guerrier et que ses hauts faits rejaillissaient sur eux. Mais ils n'étaient plus d'humeur à l'accréditer au profit du jeune Childéric. Sans Ætius, le garçon n'aurait jamais été élevé sur le pavois, tout fils du défunt roi qu'il fût.

À peine le patrice mort, la noblesse salienne avait commencé à conspirer afin de se débarrasser du chef qu'il lui avait imposé.

Childéric, enivré d'orgueil et de prétention, avait-il, comme ses hommes le lui reprochaient violemment, manqué aux lois de l'honneur en abusant de ses prérogatives pour séduire les filles, les sœurs et les épouses de ses guerriers ? Peut-être, car il aimait les femmes et savait comment leur plaire... Toutefois, sous ce prétexte fort grave, se cachaient des griefs plus politiques, et d'abord le refus des leudes et des antrustions, gardes du corps et commensaux du souverain, élite aristocratique, de se laisser imposer une transmission héréditaire du pouvoir royal. Malheureusement pour Childéric, le remplaçant d'Ætius en Gaule, le patrice Ægidius, avait, sur la question de la succession salienne, un point de vue très différent de celui de son prédécesseur.

1. L'on n'a, en fait, aucune certitude sur la parenté de Mérovée et de Chlodion. Si tant est que l'on puisse se fier à la tradition salienne, la légende de l'origine divine tendrait à prouver que personne ne le croyait vraiment le fils de l'ancien roi.

RADEGONDE

L'assassinat d'Ætius avait eu, pour l'empire en général et pour la Gaule en particulier, les plus funestes conséquences. Trente-cinq ans, le patrice avait soutenu à bout de bras, seul ou presque, une puissance romaine à bout de souffle qui menaçait de s'écrouler sous les coups des Barbares. Il avait fallu toute son intelligence, tout son courage, tout son savoir-faire pour maintenir ensemble les pièces d'un monde qui tombait en ruine. Lui disparu, tout s'était effondré en quelques mois à peine. La situation gauloise était soudain apparue dans sa cruauté : un pays démembré en cinq morceaux que tout opposait et qui n'avait conservé de cohérence et d'union que celles que le patrice leur donnait en s'imposant à ceux qui s'étaient partagé le territoire des Gaules. Sans lui, le ciment qui maintenait l'ensemble s'était délité, laissant face à face des intérêts antagonistes et des ambitions effrénées.

Très vite, Ægidius avait compris qu'il ne pourrait pas résister aux pressions de ceux qu'il était censé régir et qui, ne sentant plus l'autorité du « dernier des Romains », s'émancipaient. Bientôt, il n'avait plus conservé de pouvoir véritable que sur une partie de la Gaule, étendue approximativement de Rouen à Clermont-Ferrand et du Mans à Cambrai. Le reste lui échappait.

À l'Ouest, l'Armorique, en révolte ouverte depuis des lustres, et dont les insurgés s'étaient renforcé de nombreux réfugiés chassés de Bretagne¹ par les envahisseurs angles et saxons, se constituait en royaumes celtes indépendants, en principe toujours alliés de Rome en raison de leur commune foi catholique, mais d'abord soucieux de leurs propres problèmes. Au Sud, les Wisigoths étendaient leur empire des deux côtés des Pyrénées, jusqu'en Provence et au-delà de Saintes, en vertu du traité passé jadis avec Valentinien II, qui, pour les éloigner de l'Italie au lendemain de la prise de Rome, en 410, leur avait donné la riche et belle Aquitaine. À l'Est, les Burgondes contrôlaient l'ancienne Séquanaise et la Lyonnaise Seconde, toute la vallée du Rhône, trônaient à Dijon, à Lyon, à Die et à Genève. Comme les Wisigoths, leurs alliés, ils professaient l'hérésie arienne, qui niait la

1. De Grande-Bretagne actuelle, bien entendu, et qui donneront le nom de leur île perdue à leur nouveau pays.

LA PRINCESSE DE THURINGE

divinité du Christ, refusant de Le reconnaître pour le Fils de Dieu et la Seconde Personne de la Trinité.

Au Nord, enfin, il y avait les Saliens et Childéric, qui, renouant avec les rêves de Mérovée et de Chlodion, avaient repris leur avance vers la Somme et lorgnaient à nouveau vers Arras et Cambrai. À la différence des autres occupants, les Francs, jamais évangélisés, étaient restés païens, et c'est peut-être pourquoi Ægidius s'en méfiait plus encore que des autres Germains.

Lui n'avait pas amené Childéric au pouvoir, et le jeune homme, dévoré d'ambition, ne lui devait aucune reconnaissance. Il n'aurait pas de scrupules, quand il se croirait de force, à menacer l'enclave encore au pouvoir du patrice, cette Romania fragile et cernée de toutes parts qui incarnait, au sein d'un Occident désormais tenu par les Barbares, l'ultime îlot de civilisation et de catholicité. Ægidius avait alors estimé que Childéric devenait un danger, et qu'il convenait de s'en débarrasser.

Justement, cela arrangeait les Francs, lassés de leur roi. En 456, prétextant les débauches royales, mais aussi quelques mécomptes militaires, les guerriers avaient décidé de déposer le jeune homme. D'ordinaire, semblable choix entraînait la mise à mort du souverain déchu, et tel eût été certainement le dénouement si l'un des leudes de Childéric, attaché à son roi, ne l'avait prévenu.

Childéric avait eu la sagesse de ne rien tenter, les circonstances ne s'y prêtant pas, et s'était estimé heureux d'avoir pu quitter Tournai et sauver sa peau. Pourtant, malgré ce terrible revers de fortune, il ne désespérait pas de l'avenir. Il était jeune, vaillant, de la race des dieux, et avait en son étoile une confiance absolue ; il était convaincu que les Saliens, tôt ou tard, regretteraient de l'avoir évincé et le rappelleraient au pouvoir. Il suffisait d'attendre. D'ailleurs, Ægidius n'avait pas autorisé l'élection d'un nouveau roi, jugeant préférable de garder ces supplétifs turbulents sous son contrôle direct, mesure de prudence dont les intéressés ne tarderaient pas à s'offusquer.

En attendant, Childéric s'était réfugié à Erfurt, capitale du roi de Thuringe, Bisin. Pourquoi là plutôt qu'ailleurs ? Peut-être

parce que Mérovée possédait des attaches thuringiennes qui alliaient le prince salien à la famille royale¹. Quoiqu'il en soit, parent éloigné ou pas, Childéric avait reçu auprès de Bisin le meilleur accueil et l'hospitalité du Thuringien s'était prolongée près de huit ans.

Or, en 464, Ægidius mourut et les Saliens qui, finalement, ne s'étaient pas trouvés bien de sa tutelle directe, un peu trop sévère à leur goût, profitant de l'extrême jeunesse de son fils et successeur, Syagrius, décidèrent de rappeler Childéric avant que l'autorité du nouveau prince se fût affermie. L'ami fidèle qui l'avait prévenu des menaces pesant sur sa vie avait aussi prévu un code permettant de communiquer entre eux : une monnaie d'or, rompue au moment de leur séparation, dont ils avaient chacun conservé une moitié ; quand il lui enverrait le morceau manquant, l'heure serait venue de regagner Tournai². Le signal reçu, Childéric s'était donc empressé de quitter Erfurt, mais il ne l'avait pas quitté seul.

Le roi Bisin, homme sur le déclin de l'âge, avait, sans doute pour seconde épouse³, l'une de ses nièces ou cousines, la princesse Basine, elle aussi de sang royal thuringien. Jeune, belle,

1. Supposition plausible, même sans aller à partager l'opinion de certains érudits allemands du XIX^e siècle qui n'hésitaient pas à faire de Merwig, fondateur plus ou moins légendaire de la dynastie thuringienne, le véritable père de Mérovée...

2. L'historien belge Godefroy Kurth trouvait à cette histoire un aspect romanesque qui lui semblait douteux et en arguait pour réfuter en bloc tout le passage de Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, II, 12, concernant le mariage de Childéric, selon lui emprunté à une tradition légendaire mal comprise par l'historien gaulois. Il est vrai que l'affaire ne montre pas le roi salien sous un jour très sympathique. Or, Kurth, grand admirateur des Francs et grand défenseur de la coutume germanique, s'obstinait à nier la réalité historique de tout événement propre à nuire à la réputation des Mérovingiens. C'est ainsi qu'il finissait par laver Clovis, Clotilde, leurs enfants et petits-enfants de tous les crimes familiaux dont ils étaient chargés, prétendant que ces épisodes relevaient de la saga plutôt que de l'histoire. La plupart des historiens actuels pensent cependant qu'il faut s'en tenir aux faits plutôt que chercher à leur donner une interprétation symbolique.

3. Il ne fait aucun doute que le roi Hermenefrid et ses frères sont les petits-fils de Bisin. Par contre, aucun chroniqueur ne prétend qu'ils sont ceux de la reine Basine, ce qui aurait fait d'eux les cousins de Clovis et des rois francs de 531. Il faut donc en conclure que Bisin s'était remarié sur le tard avec

LA PRINCESSE DE THURINGE

ambitieuse, intelligente, douée du don de prophétie propre aux reines prêtresses scandinaves et germaniques, Basine supportait malaisément l'union dynastique qui avait fait d'elle la femme d'un vieillard. L'arrivée à la cour du roi Childéric dans toute la force et la grâce de ses vingt ans l'avait amenée à établir, entre le Salien et son mari, des comparaisons défavorables à ce dernier. Longtemps, Basine avait tu la passion dont elle brûlait en secret pour le Franc, mais, quand elle l'avait vu sur le point de quitter la Thuringe sans retour, elle avait joué le tout pour le tout et s'était jetée à sa tête, le suppliant de l'emmener et de l'épouser.

Il semble que Childéric avait été assez surpris de cette proposition fort directe, et un peu choqué de l'affreuse ingratitude qu'il témoignerait à son hôte en lui enlevant sa femme pour le remercier de ses soins... Puis, il avait commencé à voir les avantages de l'offre.

Il avait beau se prétendre petit-fils de Wotan, Childéric ne s'illusionnait pas sur l'ancienneté et la qualité de sa race. Sans même parler de l'opinion de l'aristocratie gallo-romaine qui le tenait pour un Barbare de la pire espèce, quoique un peu plus fréquentable que les autres, il savait n'être pas grand-chose : rien que le fils d'un chef de guerre germanique servant comme officier d'une troupe fédérée dans l'armée romaine et qui avait eu la chance de succéder à son défunt père dans ses grades et prérogatives simplement parce que feu le patrice Ætius l'avait jugé utile. La naissance de Mérovée était assez obscure et le monstre marin un pis-aller commode pour dissimuler le néant de ses origines.

Basine, elle, était d'un sang royal incontestable et, si les filles, en droit germanique, ne succédaient pas au trône, faute de pouvoir porter les armes, elles transmettaient leurs droits à leur époux et à leurs fils. Elles ne pouvaient régner, certes, mais elles conservaient le privilège insigne d'être « des ventres de souveraineté ». Soudain, Childéric avait compris les bénéfices qu'il retirerait de cette union étrange, et que ses enfants seraient rois

l'une de ses parentes, ce qui explique sa grande différence d'âge avec son épouse, et le fait que la reine puisse transmettre des droits dynastiques à son fils et à ses petits-fils.

RADEGONDE

non plus par les hasards de la fortune, mais par droit de naissance. Cette certitude avait suffi à balayer ses doutes, ses hésitations, ses scrupules. D'ailleurs, Basine était habile à les faire taire en lui rappelant l'entière liberté des princesses scandinaves à choisir leur compagnon : le plus beau, le plus fier, le plus brave. Tant pis pour Bisin s'il ne possédait plus ces qualités en partage...

En ce jour lointain de 464, Basine, sans s'en douter peut-être, avait scellé le sort de la Thuringe. C'était à cause d'elle qu'en 531, soixante-sept ans après, Scithingi s'écroulait dans les flammes.

Tout flambait, sans souci de disputer au feu les richesses de ce qui avait été une forteresse royale, un lieu de prestige où la dynastie thuringienne avait accumulé ses biens dans une volonté d'éblouir, de s'imposer aux tribus et aux peuples alliés. Les Francs victorieux ne se souciaient pas de ces trésors barbares, habitués qu'ils étaient à ceux des Gaules. Ces maisons de bois qui partaient en cendres leur faisaient peu d'effet, à eux qui connaissaient et possédaient les villes de briques et de marbre de l'empire romain.

Scithingi pouvait disparaître de la mémoire des hommes sans leur causer de regret. Ils ne voyaient rien dans ses murs qui méritât d'être épargné. Il était même nécessaire de la détruire, pour mieux affirmer la défaite d'Hermenefrid, qu'ils jugeaient déjà consommée, quoique le roi de Thuringe leur eût pour l'instant échappé.

Scithingi payait pour les fautes de son roi, pour des décennies de rancœurs, de haines, de fausses réconciliations et de traîtrises renouvelées. Pour la dernière en date, vieille de quelques jours à peine : ces trappes, hérissées de pieux acérés et recouvertes d'herbe, creusées au milieu de la plaine de Runnibergun, dans lesquelles les cavaliers francs, qui ne les avaient pas devinées prêtes à s'ouvrir sous le pas de leurs chevaux, étaient tombés à l'improviste, brisant leur charge et faisant des ravages dans leurs rangs. Un piège de lâches, digne de la fourberie coutumière des Thuringiens, mais qui avait coûté la vie à nombre d'hommes vaillants et failli conduire l'armée tout entière à un sanglant

LA PRINCESSE DE THURINGE

désastre. Grâce à Dieu, les rois Thierry et Clotaire avaient été capables de calmer le mouvement de panique provoqué par ce désastre et de reprendre l'offensive¹.

C'était cela, entre autres, dont Scithingi était châtié.

Les Francs se revanchaient féroce­ment. Brûler et détruire ne leur suffisaient pas. Ils avaient au cœur l'envie de tuer et ne s'en privaient pas. Toutes les rues étroites et les places de la citadelle étaient jonchées de cadavres. On ne voyait guère de guerriers parmi eux, car ils étaient peu nombreux et avaient péri sur le rempart ou devant les portes, mais maints civils, hommes, femmes, enfants, vieillards, adolescents, riches et pauvres, nobles et gueux, comme si toute la population de Scithingi avait été passée au fil de l'épée.

Au vrai, toute la population de la cité ou presque avait péri.

Un peu à l'écart de ce chaos et de cette tuerie, deux enfants, un garçon et une fille, contem­plaient, les yeux hagards, la destruction sanglante de leur monde.

La fillette, déjà grande, paraissait âgée d'une dizaine d'années². Malgré la suie, la cendre, le sang et les larmes qui lui composaient un masque de tragédie étrange et terrible, il était encore possible de s'apercevoir de son exceptionnelle beauté et de deviner quelle femme magnifique elle deviendrait d'ici quelques années. Grande déjà, à l'instar de toutes celles de son peuple, les yeux clairs, le teint de lait, la chevelure « d'un or rouge » et qui, lavée, coiffée, devait étinceler³, elle rayonnait de

1. Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, III, 7.

2. Nous ne possédons aucun document permettant de connaître l'âge exact de Radegonde. L'on sait toutefois qu'elle avait au moins quinze ans, et au plus dix-huit, lors de son mariage en 536, ce qui permet de situer sa naissance entre 518, date traditionnellement retenue, sans preuve, par la plupart de ses biographes, et 521.

3. Les historiens antiques, sauf exception, ne se souciaient pas de donner une description physique des personnages dont ils parlaient, quand même ils les avaient personnellement connus. Dans l'absolu, nous ne savons rien de précis de l'aspect de Radegonde, sinon qu'elle était, selon tous les contemporains, remarquablement belle. Cependant, son ami, le poète Venance Fortunat, futur évêque de Poitiers, qui racontera (*Carmina*, appendice I) la destruction de Scithingi telle que Radegonde l'avait vécue et telle qu'elle la lui avait contée, fera allusion à la beauté de l'une des victimes, une tante de la princesse, « au teint de lait et aux cheveux plus rouges que l'or ». Fortunat a pu

vie au cœur de ce charnier et, bien qu'elle ne fût pas encore d'âge nubile, les regards que lui jetaient les hommes étaient déjà dénués d'ambiguïté. Sans doute s'en rendait-elle compte et cela ajoutait à sa frayeur. Alors, elle serrait plus fort contre elle le petit garçon, son frère sûrement, qui ne devait guère avoir plus de six ans¹.

La fillette était assez mûre pour prendre, de la situation, une juste mesure, et tout ce qu'elle voyait contribuait à la remplir d'effroi et d'épouvante, mais, courageusement, consciente de ce qu'elle devait à son rang et à sa naissance, elle tâchait de relever la tête avec toute la dignité dont elle était capable. Elle était princesse de Thuringe et savait ce que ce titre impliquait : une part d'infortune plus grande. Cela, l'enfant l'avait déjà expérimenté et ne songeait même plus à s'en étonner.

La Thuringe connaissait, depuis la mort de Bisin II, fils de l'infortuné mari de Basine², les profonds désagréments de l'ancien droit successoral germanique. Si le roi avait des fils en âge de lui succéder, et c'était le cas, le royaume et le pouvoir devaient être partagés entre eux. Cela revenait à un morcellement du territoire et de l'autorité qui se révélait, dans la pratique, néfaste et intenable. Tolérable s'agissant des successions privées³, l'usage devenait impossible concernant la couronne, sous peine de conduire la dynastie et le pays à la ruine.

La solution, évidemment, était d'assurer l'héritage à l'aîné, selon le principe de primogéniture, seul susceptible de préserver

se servir de cette allusion détournée pour décrire sans y paraître Radegonde elle-même, et prêter à la jeune morte les traits de sa nièce.

1. Pas plus que pour sa sœur, nous n'avons de date certaine pour la naissance du prince de Thuringe, frère de Radegonde, dont nous ignorons même le prénom. Cependant, nous savons que le père des deux enfants, Berthier, était mort depuis plusieurs années, quand sa fille était encore toute petite. L'écart entre elle et son cadet ne pouvait donc excéder trois ou quatre ans. D'autre part, nous savons que le prince mourut, assassiné, « quand sa barbe n'était encore qu'un tendre duvet », aux dires de Radegonde. Il avait donc moins de vingt ans et Radegonde, alors devenue reine, avait vingt-quatre ans environ.

2. Dont nous ignorons la date.

3. Jusqu'à un certain point puisque c'est l'appauvrissement du patrimoine et l'impossibilité de veiller à son maintien qui justifiait en droit d'ancien régime le droit d'aînesse.

LA PRINCESSE DE THURINGE

la pérennité de l'État ; mais les mentalités germaniques, en ce début du VI^e siècle, n'étaient pas prêtes à accepter pareille révolution¹. Alors, puisque les peuples n'acceptaient pas que fût mis fin au démembrement et aux luttes acharnées qui suivaient, dans le but de réunir à nouveau dans les mains d'un roi unique le pouvoir, les souverains germaniques n'avaient d'autre choix que le fratricide. En supprimant leurs cohéritiers, au moins démontraient-ils qu'ils étaient les plus forts, les plus intelligents, les plus dénués de scrupules, et donc les plus aptes à régner.

Bisin II avait eu quatre enfants, une fille, et trois garçons.

La fille, prénommée Radegonde, avait contracté une glorieuse alliance en épousant le roi des Lombards, Wacho. Les fils se nommaient Hermenefrid, Badéric et Berthier. L'aîné se distinguait de ses frères par un mariage prestigieux. Vers 510, il avait épousé la princesse ostrogothe Amalaberge, fille de la princesse Amalafride, depuis devenue reine des Vandales en épousant le roi Thrasamund qui régnait à Carthage, et nièce du roi d'Italie Théodoric².

1. Clovis lui-même, devenu le plus puissant prince d'Occident, n'osa point, à sa mort, en novembre 511, aller contre la coutume germanique et, tout en sachant commettre une erreur, partagea la Gaule qu'il avait tant peiné à réunifier entre ses quatre fils. Peu après, le roi de Bourgogne, Gondebaud, l'oncle de la reine Clotilde, se souvenant de la terrible obligation où il s'était trouvé, vers 470, de supprimer deux de ses trois frères pour préserver ses États, décide de passer outre à la coutume et d'imposer comme unique successeur, son fils aîné Sigismond. Malgré l'accord de son cadet dépossédé, Sigismond en perdra cependant une part de légitimité aux yeux de son peuple, qui le laissa exécuter par les Francs sans lever le petit doigt afin de le défendre.

2. Théodoric est entré dans Rome en 489, s'assurant la domination non seulement de l'Italie mais aussi de la Sicile, de la Norique et de la Rhétie, qui correspondent au Tyrol et à l'Autriche actuels, et de la Pannonie, c'est-à-dire une partie de la Hongrie moderne. Arien, comme tous les princes goths, il a l'intelligence de comprendre, à la différence des Wisigoths ou des Vandales persécuteurs, qu'il ne pourra pas asseoir son autorité sur les ruines de l'empire sans se montrer bienveillant envers les vaincus et sans protéger les catholiques. Érudit, lettré, il ne tarde pas à se regarder comme le légitime successeur des empereurs et donne à l'Italie quelques lustres de paix et de prospérité véritables, que les derniers poètes latins chanteront mélancoliquement comme la « *felicitas theodoriana* », le bonheur dispensé par Théodoric. Cependant, sachant son pouvoir menacé par les rêves de reconquête byzantins, Théodoric s'appuie très habilement sur un réseau d'alliances matrimoniales bien géré. N'ayant que des filles, il travaille à les établir aux endroits

RADEGONDE

L'alliance ostrogothe passait alors pour la plus haute et la plus nécessaire qui fût, car la puissance de Théodoric était censée couvrir d'une intangible protection tous ceux qu'il honorait en les faisant entrer dans sa stratégie matrimoniale¹.

Hermenefrid s'en était trouvé auréolé. Son épouse, beaucoup moins...

Amalaberge n'était pas, des princesses ostrogothes, celle qui avait trouvé le meilleur parti. Le roitelet thuringien d'Erfurt faisait piètre figure comparé aux grands rois de Toulouse, de Carthage et même de Dijon. Et, pour achever sa honte, Hermenefrid ne montrait aucune ambition. À la mort de leur père, il s'était, selon les volontés de Bisin, entendu avec ses cadets Badéric et Berthier pour un partage du pouvoir, une espèce de collégialité qui, si elle avait le mérite de ne pas couper le royaume en morceaux, exigeait entre les princes une entente et une confiance mutuelles inexistantes.

Cahin-caha, ce mauvais système avait pourtant fonctionné plusieurs années. Au grand dam de la reine Amalaberge, contrainte de partager les honneurs royaux avec des belles-sœurs de basse extraction qu'elle tenait dans un franc mépris².

stratégiques, mariant l'une à Sigismond, héritier de la Bourgondie, la seconde à Alaric de Toulouse, roi des Wisigoths. Seule la dernière, Amalasonthe, née du mariage de Théodoric avec l'une des sœurs de Clovis, demeura auprès de son père, épousant un simple dignitaire ostrogoth. Sans doute la princesse Amalafride avait-elle contracté une première union du même genre, d'où était née la princesse Amalaberge. Ce n'est que plus tard que son frère la donna pour épouse, devenue veuve, au roi vandale Thrasamund qui régnait en Afrique. Il ne leur naquit aucun enfant et, en 524, à la mort de son époux, l'infortunée Amalafride fut exécutée par le successeur. Théodoric mourut en 526 sans pouvoir garantir la couronne à sa fille Amalasonthe et à son petit-fils, les enfants de ses autres filles et de ses nièces, plus âgés, estimant avoir plus de droits à régner.

1. En fait, Théodoric, assez vite confronté à de lourdes difficultés personnelles, se gardera bien d'aventurer la moindre troupe pour soutenir ses gendres, ses beaux-frères ou ses neveux...

2. Là encore, nous ne savons rien des deux autres reines de Thuringe, dont l'une fut pourtant la mère de Radegonde. Les princes germaniques n'étaient pas toujours soucieux d'intérêts dynastiques et pouvaient fort bien préférer un mariage d'amour avec une jeune fille de modeste naissance mais qui leur plaisait. Si les chroniqueurs insistent tant sur la naissance princière

